



# Regards

sur Flourens

CHERS AMIS...

ÇA SE PRÉCISE !

AGENDA 21  
Plan d'ACTION  
1 Lire pour l'annonçant  
2 Analyser et prévenir les  
aléas de la commune !  
3 Vivre Ensemble

## Spécial Agenda 21

n°2

Novembre  
2013

Magazine d'informations municipales



## Regards sur Flourens

Contact mairie  
mairie@flourens.fr  
agenda21@flourens.fr  
05 61 83 60 19  
Site : www.flourens.fr  
Blog : agenda21flourens.  
over-blog.com

Conception, réalisation  
*microsophia*  
05 62 71 01 26

Comité éditorial :  
Commission municipale  
Agenda 21  
Photos : Mairie  
Dessin : Romaric Chenut

# Le mot du Maire



Dans le précédent numéro consacré au projet Agenda 21 la Municipalité vous avait fait part de sa volonté de mettre en place un plan de développement durable, opérationnel et concerté.

L'objectif de réalisation de mise en œuvre de ce plan était fixé à la mi-mai 2013.

Après de multiples réunions et échanges dans les divers ateliers, un plan d'actions a été proposé par les participants et validé le 26 avril 2013 par le Conseil Municipal. Ce plan d'actions regroupé en axes de travail a été soumis avant l'été au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie pour validation. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente de la réponse du Ministère.

Cela ne nous a pas empêchés de mettre d'ores et déjà en œuvre quelques actions :

- audit énergétique des bâtiments communaux en collaboration avec Toulouse Métropole,
- plan produit zéro-phyto sur le domaine public de la commune, ce qui nous a valu une récompense,
- soirée jardins partagés...

D'autres sont à l'étude. Toutes ont pour objectif d'améliorer le cadre de vie en intégrant, à notre échelle, les principes du développement durable.

Un souci d'amélioration continu guide par ailleurs la démarche, grâce à l'instance participative du suivi-évaluation, phase à part entière de tout Agenda 21.

Didier Cortes, Maire

## Remerciements

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce Regards sur Flourens :

- Olivier Toubert
- Marie-Line Laval
- Cyril Bois
- Les jeunes du CAJ
- Benjamin Cribier
- Les élèves de moyenne et de grande section
- Mathieu Mourrut
- L'association des jardiniers de Tournefeuille
- Anne Caillaud
- Nathalie Eon

# Le programme d'actions Agenda 21 maintenant validé !

Depuis maintenant plus de trois ans, la commune de Flourens est engagée dans un Agenda 21. Il s'agit d'un programme d'actions quinquennal en faveur du développement durable. Ce terme Agenda 21 désigne également la démarche nécessaire pour élaborer ce plan d'actions : une démarche participative, continue, suivie et perpétuellement améliorée. Le plan d'actions a été validé par le Conseil Municipal le 26 avril 2013, après près de deux ans de concertation. Il comprend 33 actions. Ces actions sont pour la plupart issues d'une réflexion menée avec différents acteurs de la commune, et principalement des habitants. Ces derniers ont participé à la démarche dans le cadre de groupes de travail thématiques : les ateliers 21.

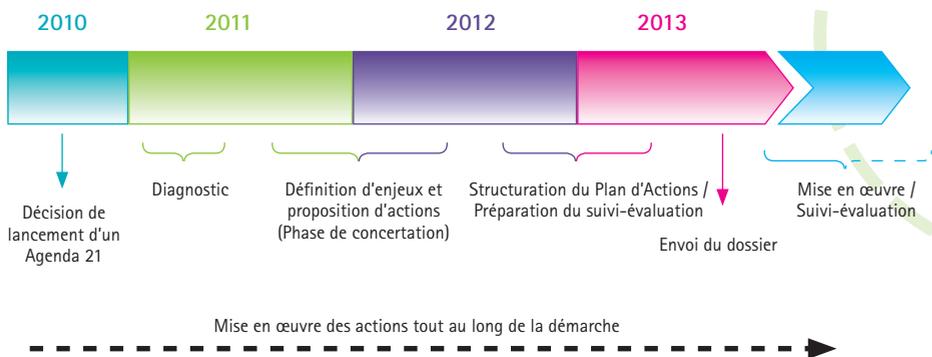
## Les ateliers 21 en chiffre

- 5 ateliers thématiques
  - Environnement, Agriculture, Biodiversité
  - Communication
  - Lien Social, Cohésion Sociale
  - Déplacements
  - Aménagements Propreté
- 3 à 5 réunions par atelier
- 28 participants (habitants et élus)

## Pourquoi un tel nom ?

Agenda : comme le cahier dans lequel l'on inscrit les choses à faire  
21 : comme le 21<sup>e</sup> siècle

Frise chronologique de la démarche



Après la validation du programme d'actions par le Conseil Municipal, un dossier a été envoyé au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie pour demander la reconnaissance officielle de l'Agenda 21 de Flourens. Ce dossier comprend de nombreuses pièces présentant le programme d'actions défini et justifiant de la

démarche suivie. Le Ministère fera connaître les résultats en janvier prochain.

Cette reconnaissance valorise le travail effectué par la commune mais aussi par tous ceux qui ont contribué à l'Agenda 21. Elle permet également d'utiliser une charte graphique nationale pour la communication.

Démarche  
citoyenne

3



agenda  
21

4



## AXE A : Agir pour l'environnement, la biodiversité, les ressources

- \* A1. Réalisation d'audits énergétiques sur les bâtiments municipaux
- \* A2. Des espaces verts respectueux de l'environnement
- A3. Rénovation de l'éclairage public
- \* A4. Projet Apiphile, installation d'hôtels à insectes
- A5. Elaboration d'un recueil des pratiques de rénovation et de construction existantes
- \* A6. Introduction de l'alimentation bio dans la restauration scolaire
- \* A7. Sensibilisation citoyenne sur la rénovation énergétique des bâtiments
- \* A8. Participation au défi « Familles à Energie Positive »
- \* A9. Lutte biologique contre les espèces envahissantes

### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez le détail du programme d'actions sur le site internet, sur le blog [agenda21flourens.over-blog.com](http://agenda21flourens.over-blog.com) ou en mairie.

## AXE B : Valoriser et préserver les atouts de Flourens

- B1. Valorisation de la ZA
- \* B2. Création de jardins familiaux sur le territoire
- B3. Développement et promotion d'un réseau de sentiers de randonnées
- \* B4. Le lac et ses abords, espace naturel accessible à tous
- B5. Lancement d'une réflexion commune autour des déplacements
- \* B6. Organisation d'une journée de ramassage des déchets
- B7. Elaboration participative d'un projet, cœur de village
- \* B8. Instauration du tri sélectif à l'école
- B9. Mise en place d'une démarche de démocratie participative pour la construction d'une salle omnisport



## AXE C : Dynamiser le vivre ensemble des hommes et des activités

- C1. Création de comités de quartier
- C2. Jumelage de la commune avec une collectivité étrangère
- C3. Accueil des nouveaux arrivants
- C4. Création d'un point rencontre
- C5. Actualisation du livret d'accueil
- C6. Organisation d'une fête des bénévoles
- C7. Cours d'informatique
- C8. Stratégie de communication municipale
- \* C9. Récupération et valorisation des déchets à la cantine scolaire
- \* C10. Projet Art & Recup avec les jeunes du Service Enfance Jeunesse
- C11. Création de lignes de Pédibus
- C12. Production d'un document de sensibilisation sur la propreté
- C13. Adoption de pratiques éco responsables par les agents municipaux
- \* C14. Intégration de modules interactifs d'Education au Développement Durable dans les projets d'école
- C15. Plan de gestion Canicule, accompagnement des personnes âgées et handicapées



### FOCUS SUR LES ACTIONS

Les actions précédées de \* font l'objet d'un article dédié dans ce Regards sur Flourens

# Participation au défi Familles à Energie Positive

## Action A8



Toulouse Métropole organise du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 30 avril 2014 le défi Familles à Énergie Positive.

### Le principe est le suivant :

Une dizaine de familles, regroupées en une équipe, sont accompagnées par un capitaine. Ensemble, les familles font le pari de diminuer leur consommation énergétique d'au moins 8% par rapport à l'hiver précédent, uniquement par des gestes simples. Pour cela, elles sont accompagnées et conseillées par le capitaine, et par des spécialistes.

L'objectif du défi est de progresser ensemble, peu importe d'où l'on part.

Depuis 2008, ce défi a été organisé dans plusieurs villes, régions ou entreprises en France. Les retours des 9 000 participants sont positifs

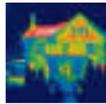
et incitent à participer à son tour pour plusieurs raisons :

- Pour l'échange et le partage avec les autres familles, qui font de ce défi un vrai moment de convivialité !
- Pour bénéficier de conseils gratuits, neutres et indépendants ;
- Pour agir pour l'environnement et la préservation des ressources ;
- Pour faire des économies : jusqu'à présent, les participants font 200 € d'économies en moyenne sur une saison hivernale.

La municipalité de Flourens a souhaité s'inscrire dans cette action, en mobilisant une équipe flourennoise. Plusieurs familles se sont déjà inscrites, la suite dans le prochain Regards...

# La performance énergétique

## Actions A7 et A1



Dans la communauté urbaine de Toulouse Métropole comme dans tout le pays, les bâtiments constituent le premier secteur consommateur d'énergie. D'où l'importance d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Pour contribuer à cet effort, l'Agenda 21 a envisagé deux leviers d'actions :

- **Sensibiliser les particuliers à la rénovation énergétique (action A7)**, les informer sur les moyens techniques et les aides financières existantes.

Pour cela une soirée sur le thème de la thermographie a été organisée l'hiver dernier. L'objectif de cette soirée était avant tout d'informer les Flourennois sur les enjeux de la rénovation énergétique, et sur l'existence de l'Espace Info Energie. L'EIE, financé par l'Etat et les collectivités territoriales, conseille gratuitement les

particuliers sur les questions liées à l'énergie, avec une totale neutralité et indépendance.

- **Réaliser des audits énergétiques sur les bâtiments municipaux (action A1)** : la salle des fêtes, la mairie avec les deux salles de classes attenantes, et l'école maternelle. Ces audits, réalisés le 7 et 8 octobre 2013, le sont dans le cadre d'une commande groupée avec Toulouse Métropole. Les résultats seront disponibles d'ici mars 2014 ; ils permettront d'identifier clairement quelles sont les actions adaptées et pertinentes qui peuvent être menées par la suite pour améliorer la performance énergétique de ces bâtiments.



# Récupération et valorisation des déchets à la cantine scolaire

## Action C9

La municipalité, dans le cadre de l'Agenda 21, a souhaité mettre en place le compostage des déchets à la cantine. L'objectif est simple : au lieu d'être jetés, les restes de repas sont valorisés et transformés en engrais verts. On diminue ainsi la quantité de déchets jetés chaque jour, tout en produisant du compost.

Pour cela, deux composteurs ont été installés derrière la cantine au printemps dernier. Après chaque service, les enfants, aidés par les animateurs, trient les produits organiques pouvant être compostés. Ceux-ci sont ensuite versés dans le composteur par des enfants de CM2.

Faire du compost n'est pas toujours chose facile, et encore moins dans le cas du compostage collectif, quand les quantités de déchets sont importantes. La difficulté est encore plus grande lorsqu'il s'agit de restes de repas, c'est-à-dire de produits cuisinés (souvent cuits, avec de la sauce...). Il est alors nécessaire de compenser par des apports réguliers de matières sèches (résidus de tonte, broyats, etc.), mission réalisée par les agents des services techniques.



Composteur

Ainsi, le compostage a demandé une grande implication de la part des enfants, des animateurs et des services techniques : il a fallu modifier certaines habitudes et suivre de près le processus de compostage.

Mais tout ce travail a porté ses fruits : le tas de déchets que les enfants ont quitté fin juin s'est transformé en bon compost, prêt à être répandu sur jardins et espaces verts. Ces résultats sont très satisfaisants et promettent un bel avenir à cette action. Trois nouveaux composteurs ont d'ailleurs été installés en septembre.

Enfants, animateurs et agents des espaces verts peuvent se féliciter pour ce premier succès, auquel ils ont tous contribué !

### Il n'y a pas qu'à la cantine qu'on produit du compost !

Les 11-18 ans du Service Enfance Jeunesse contribuent eux aussi à cet effort collectif, en compostant les restes des gouters et des repas jeunes organisés dans le cadre du CAJ.

Un composteur a pour cela été installé derrière les locaux du Service Enfance Jeunesse au printemps dernier.

Toujours dans l'optique de diminuer la quantité de déchets produits, les emballages des repas font eux-aussi l'objet d'un tri. En effet, ces barquettes sont récupérées et valorisées par le prestataire qui fournit les repas, comme stipulé dans une clause du cahier des charges.



Avant



Après

# Instauration du tri sélectif à l'école

## Action B8

En octobre 2012, les ambassadeurs du tri de Toulouse Métropole sont intervenus dans les classes de maternelle et d'élémentaire pour apprendre aux enfants pourquoi et comment trier. Les plus jeunes ont appris à reconnaître les différentes matières (carton, métal, plastique...), pendant que les plus grands découvraient les processus de recyclage. De quoi ancrer le tri sélectif dans les habitudes !



- Pour jeter les briques de jus d'oranges.
- Pour jeter les bouteilles.
- Pour jeter du plastique, du journal.

### Que met-on dedans ?

- Des papiers.
- Des briques de jus.
- Du carton.
- Des bouteilles en plastique vides.
- Les choses qui sont en plastique.
- Les bouteilles d'eau vides.
- Les papiers des goûters finis.

LE BAC JAUNE DANS LES CLASSES DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE FLOURENS

## CE QU'EN DISENT LES ÉLÈVES DE MOYENNE ET GRANDE SECTION

### Pourquoi a-t-on un bac jaune dans la classe ?

- C'est une poubelle. On met des "trucs " qui sont vides et qui ne nous servent plus.
- Pour jeter les goûters qui sont finis.
- Pour jeter le travail qui est mal fait.
- Pour jeter le carton.

### Pourquoi ? A quoi ça sert ?

- A pouvoir redonner des choses aux gens.
- Pour trier.
- Pour fabriquer des nouvelles choses ou de nouveaux objets.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette journée a lieu pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Elle s'inscrit dans le cadre d'un événement européen et, plus localement, dans une programmation de Toulouse Métropole.

# Organisation d'une journée de ramassage des déchets

## Action B6



### Journée éco-citoyenne : le 16 novembre à 9h30 devant la mairie

Organisée pour la deuxième année consécutive, la journée éco-citoyenne de ramassage des déchets a pour objectif de sensibiliser la population flourensoise au civisme et à la propreté, dans un cadre convivial et sympathique.

En ramassant les déchets jetés dans la nature, vous participez à rendre votre village plus propre. Vous pouvez également œuvrer au nettoyage du lac, par petits groupes, sur un bateau.

Au-delà de l'activité ramassage, cette matinée

L'an passé 65 kg de déchets ont ainsi été ramassés. Combien cette année ?

accueille diverses initiatives : collecte de textiles usagés, découverte du compostage à la cantine, distribution d'autocollants stop-pub... Comme l'an dernier la municipalité offre aux participants un café pour démarrer la journée, et un apéro bio pour se restaurer après l'effort. Cet événement permet non seulement de

sensibiliser à la propreté mais également au respect et à la protection de l'environnement. Ainsi, à l'occasion de cette matinée, M. Jean-Paul Dalies, président de la FREDON France et de la FREDON Midi-Pyrénées, remet à la commune de Flourens le label trois feuilles. Ce label récompense les communes qui entretiennent les espaces publics sans aucun produit phytosanitaire.



# Les jardins familiaux : qu'est-ce que c'est ?

Les jardins familiaux sont des terrains divisés en parcelles, que des habitants cultivent individuellement. Historiquement issus des jardins ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle, les jardins familiaux en conservent la fonction première : la culture de fruits et légumes pour l'autoconsomma-

tion. Au-delà de cette fonction nourricière, les jardins familiaux sont aujourd'hui des lieux de partage, d'échange, de convivialité et d'apprentissage, ce qui explique l'engouement actuel pour ce genre de projet.

## Les jardins familiaux : véritables pépinières d'initiatives

Les jardins familiaux ressemblent à ceux qui les construisent. Ils reflètent les envies, les idées et les projets des personnes qui les font vivre. Ainsi, selon les cas, les jardins peuvent devenir, outre un lieu de jardinage, un lieu d'insertion sociale, de préservation de la biodiversité, un lieu de fêtes et d'animation, d'apprentissage, ou de bricolage.

Les jardins de Tournefeuille, qui ont fêté cette année leurs 10 ans, sont connus pour toutes les initiatives qu'ils regroupent. Tournefeuille étant une commune beaucoup plus grande que Flourens, les jardins de Tournefeuille ne doivent pas être perçus comme un exemple à suivre mais comme une source d'inspiration.

La Parcelle des Familles est divisée en huit petites parcelles, qui sont mises à disposition des familles bénéficiaires du Secours Catholique, du Secours Populaire ou des Restos du Cœur.

La butte, sur laquelle on trouve des ruches, de la vigne cultivée collectivement, un séchoir solaire, et le Jardin des Dames : une parcelle cultivée par plusieurs femmes qui s'initient ainsi au jardinage.

Les toilettes sèches

La micro-bibliothèque : ici, on peut emprunter des livres ou en déposer, pour partager ses lectures.

La parcelle thérapeutique, destinée aux enfants en difficulté qui pratiquent ici jardinage et bricolage.

La parcelle des enfants, en forme de fleur. Le RAM, la crèche et le centre de loisir maternel ont eux aussi des parcelles.

Butinopolis, espace dédié à la faune auxiliaire (insectes et autres petites bêtes bénéfiques pour les cultures). On y trouve des hôtels à insectes, une spirale à aromates, une mare, des prairies fleuries, un télescope (observatoire du sol et de la faune souterraine)...

Les jardiniers ont accès à un grand tas de paille et à des composteurs individuels.

Plan des jardins de Tournefeuille



# Un projet de jardins familiaux à Flourens

Jardins familiaux

Action B2

9

Depuis plusieurs années déjà, la commission municipale Services à la personne a en tête l'idée de créer des jardins familiaux. Cette même idée a ensuite été évoquée dans les groupes de travail de l'Agenda 21 : les ateliers 21. Quoi de plus normal ? Les jardins familiaux, qui présentent des intérêts à la fois économiques, sociaux et environnementaux, répondent tout à fait aux finalités du développement durable. C'est ainsi que la commission Agenda 21 s'est greffée à ce projet.

Après de nombreuses recherches, lectures, retours d'expériences et visites de jardins existants, un questionnaire a été adressé à l'ensemble de la population au printemps dernier pour sonder les habitants. On compte alors vingt retours favorables, ce qui est très encourageant. L'étape suivante a consisté à réunir l'ensemble des personnes intéressées lors d'une soirée jardins. Au programme : présentation du concept de jardins familiaux dans un premier temps, puis discussion autour du projet de jardins à Flourens.

## Ce projet quel est-il ?

Créer des jardins familiaux, sur le terrain situé à proximité de la digue, du skate-parc, et des ateliers municipaux. Cet espace serait composé :

- de plusieurs parcelles individuelles, à destination des particuliers ;
- de parcelles réservées pour les entités qui le désirent (écoles, CAJ...) ;
- de lieux communs (espaces de rencontre et d'échanges) ;
- d'un espace collectif, utilisé et entretenu collectivement. Ce sont aux jardiniers eux-mêmes de décider que faire de cet espace. On trouve dans les autres jardins existants

## SOIRÉE JARDINS

Une trentaine de personnes étaient présentes le 3 octobre 2013, lors de la réunion publique sur les jardins familiaux. Tous les flourensois intéressés vont maintenant pouvoir travailler ensemble au montage de ce projet, et pour commencer, quoi de mieux que d'aller visiter d'autres jardins ?



de nombreux exemples : une vigne, des ruches, un verger, des petits fruits, une parcelle de plantes aromatiques...

Bien qu'impulsé par la municipalité, ce projet a vocation à devenir un projet extra-communal, conduit par un groupe de flourensois intéressés et motivés. Pas nécessaire pour cela d'avoir la main verte ; si votre truc c'est plutôt de bricoler, d'organiser ou d'avoir des idées, vous avez toute votre place dans ce projet !



Vue aérienne du terrain presenti



◀ Le terrain presenti, vu depuis la route, avec les ateliers municipaux et la centrale d'épuration en fond.

agenda 21



## Lutte biologique contre les espèces envahissantes

### Action A9

La chenille processionnaire, la cicadelle et le frelon asiatique sont trois espèces envahissantes régulièrement présentes sur la commune. Utiliser des insecticides, c'est se débarrasser d'un problème en en créant un autre. La municipalité a donc choisi de mener une lutte biologique contre ces espèces, et d'encourager la population à en faire autant. Pour cela, elle installe des dispositifs de lutte biologique sur les espaces publics et finance une partie de l'achat aux particuliers qui souhaitent en installer chez eux.

#### Quels sont ces dispositifs ?

- des nids de néodrynius, prédateurs de la cicadelle
- des pièges à phéromones contre la chenille processionnaire
- des nichoirs à mésanges, prédateurs de la chenille processionnaire

## Projet Apiphile : installation d'hôtels à insectes

### Action A4

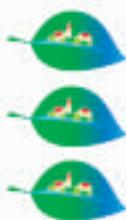


Certains insectes sont bénéfiques dans nos espaces verts et nos jardins : ils limitent la prolifération des ravageurs et assurent la pollinisation des plantes. On les appelle insectes auxiliaires. Pour les attirer, deux hôtels à insectes ont été installés sur la commune. Composés de différents modules (buche percée, tige creuse, papier froissé...), ces hôtels constituent un habitat adéquat pour les insectes, propice à leur reproduction.

Au-delà de la lutte biologique et de la pollinisation, ces hôtels à insectes constituent également un réservoir de biodiversité et un outil pédagogique.

Plus besoin d'insecticides

## Des espaces verts respectueux de l'environnement (Zéro-phyto) Action A2



Les produits phytosanitaires utilisés dans les espaces verts se retrouvent ensuite dans l'eau, les plantes, les animaux, puis dans notre assiette ! Afin de protéger l'environnement et la santé de tous, la mairie n'utilise plus aucun produit phytosanitaire pour entretenir les espaces publics de Flourens. Elle a pour cela reçu en mai dernier le label Trois feuilles, qui récompense les communes engagées dans une démarche « Zéro-phyto ».

## Le lac et ses abords, espace naturel accessible à tous Action B4

#### Un espace naturel préservé

Le tour du lac est un lieu propice à la biodiversité. Le sentier botanique, composé d'essences locales, est un outil de découverte et d'apprentissage des arbres et de la nature.

La tonte différenciée prévoit un entretien des espaces verts spécifique à cet endroit là : la hauteur de tonte est augmentée, de manière à éviter le ravalement, et on laisse la végétation rivulaire se développer, et jouer ainsi son rôle de filtre naturel.

#### Un lieu reconnu pour son accessibilité

Le sentier botanique et le futur ponton handipêche participent à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap visuel ou moteur.



# Les agents des services techniques témoignent !



« Il y a eu des abus par le passé. Aujourd'hui, c'est certain, notre société doit apprendre à moins traiter. »

## Quel est votre rôle dans la lutte biologique contre les espèces nuisibles ?

Nous sommes chargés d'installer les pièges permettant de lutter contre la chenille processionnaire. Contre cette espèce, il existe différents moyens de lutte (piégeages, traitement biologique au *Bacillus thuringiensis*...) ; à Flourens, nous utilisons des pièges à phéromones. Nous en installons



Cocoon de chenilles processionnaires

une quinzaine entre juin et septembre. Nous nous chargeons ensuite de l'entretien et du suivi. En effet, chaque semaine, il est nécessaire de changer l'eau contenue dans les pièges. Nous en profitons pour compter le nombre de papillons piégés dans la semaine. Ce chiffre varie entre 0 et 10. Ces données sont ensuite inscrites dans un document de suivi, que nous tenons de la FREDEC.

## Comment faites-vous pour entretenir les espaces verts sans produits phytosanitaire ?

Nous avons du matériel : une binette électrique et trois binettes mécaniques. Le matériel électrique, coûteux, représente un vrai investissement. Comme nous ne pouvons pas tout faire à la binette, nous faisons aussi beaucoup de désherbage à la main : les massifs de fleurs par exemple.

Tout cela demande beaucoup plus de travail, beaucoup plus de temps. Le désherbage du

cimetière par exemple nécessite 2 journées entières de travail à 4 personnes. Et au bout de trois semaines, il faut recommencer !

## Que pensez-vous de la démarche Zéro-phyto ?

Le Zéro-phyto s'applique aux espaces publics ; mais tout autour, les gens continuent d'utiliser des produits phytosanitaires. Du coup, on se demande si nos efforts ont vraiment un impact sur la santé et l'environnement. Mais on en n'est qu'au début du processus, et il faut bien commencer quelque part. Changer les habitudes, c'est forcément très long. On est là pour donner l'exemple.

*Benjamin, Cyril et Mathieu*

## Toutes ces pratiques nécessitent-elles des formations ?

En ce qui concerne la lutte biologique, j'ai suivi il y a quatre ans une formation de la FREDEC sur la chenille processionnaire. Ça permet de bien comprendre le cycle de vie et de reproduction de l'insecte, et de connaître les moyens de lutte existants. Pour la chenille, par exemple, il existe trois ou quatre autres piégeages. J'ai suivi également des formations sur l'entretien des espaces verts, notamment la formation Certiphyto, destinés normalement aux utilisateurs de produits phytosanitaires. Même si l'on ne traite plus du tout, cette formation reste très intéressante. On y apprend beaucoup sur les produits, sur les végétaux, sur le ruissellement de l'eau...

*Mathieu*





# Instauration de l'alimentation bio à la restauration scolaire

## Action A6

À la cantine de Flourens, les enfants mangent tous les jours du pain bio. De plus, un repas bio est servi une fois toutes les trois semaines. Cette action, qui permet à tous les enfants d'avoir accès à une alimentation biologique permet aussi de promouvoir ce type d'alimentation, à la fois saine et respectueuse de l'environnement.



# Intégration de modules d'EDD dans les projets d'école

## Action C14

Parce que les enfants d'aujourd'hui sont les acteurs de demain, l'Éducation au Développement Durable est primordiale. Il s'agit de donner aux enfants des connaissances leur permettant d'avoir une meilleure compréhension du monde, au niveau scientifique mais aussi éthique et civique. L'école est le lieu privilégié pour cela, et c'est pourquoi cette action de l'Agenda 21 vise à intégrer chaque année

dans les projets d'école un ou plusieurs modules d'Éducation au Développement Durable. L'an dernier, ce module avait porté sur les déchets, le recyclage et le tri. L'année précédente, les élèves de l'école élémentaire avaient travaillé sur la reconnaissance des arbres à travers une course d'orientation le long du sentier botanique. Les sujets choisis sont souvent liés à d'autres actions de l'Agenda 21.



# Projet Art & Récup avec les jeunes du Service Enfance Jeunesse

## Action C10

L'année passée, le CAJ a participé à un projet sur la sensibilisation à l'environnement, avec différents partenaires :

Avec l'association « bleue comme une orange », nous avons mis en place une sensibilisation générale à la protection de l'environnement sous forme d'un grand jeu de société, créé sur mesure par l'association pour ce genre de sensibilisation. Les 24 CM2 concernés ont beaucoup apprécié ce moment ludique, même si peu d'éléments concrets leur sont restés en mémoire. Dans un second temps, deux intervenantes de « bleue comme une orange » sont venues faire vivre un atelier « construction de savon naturel ». Les neuf jeunes inscrits ont été ravis d'apprendre comment se faisait la saponification, tout en pouvant choisir les goûts et formes des savons qu'ils faisaient (le chocolat en forme de cœur ayant eu le meilleur succès !). Ils ont pu repartir avec leur savon et l'offrir à leurs parents.

**Un second partenaire** a été la municipalité et l'agenda 21, lors de la collecte des déchets organisée au lac de Flourens. Le 20 octobre 2012, 9 jeunes étaient présents pour ramasser les déchets sur et autour du lac. Les jeunes ont notamment adoré faire de la barque pour collecter toute sorte d'objets insolites, comme des bouteilles, balles de tennis, etc. Ils ont également pu observer la flore autour de ce lieu (algues, plantes, arbres...). Ils ont émis le souhait de re-participer à la collecte de cette année.

**Un dernier partenaire** a été la ressource-rie toulousaine : « la Glanerie ». En effet, nous avons organisé la venue d'intervenantes dans le cadre d'ateliers « recup'art » ; le premier le 28 novembre, juste avant le marché de Noël (fabrication de boules pour le sapin, et autres décorations à base de récup'), puis en mai, avant la Fête Enfance



Jeunesse (construction de bijoux à base de récup'). Ces ateliers ont concerné la totalité des CM2.

Bien entendu, les animateurs du CAJ ont également donné leurs propres idées de construction d'objets à base de récup' et ont aussi fait vivre des ateliers tout au long de l'année sur ce thème (porte-photo en fourchette, bague en touche de clavier, etc.).

Dans l'ensemble, les enfants ont été assez investis par cette dynamique tout au long de l'année. Ils ont compris qu'il pouvait être tout à fait faisable, au lieu d'acheter de nouveaux objets, d'en fabriquer soi-même, puisque c'était moins cher (voire gratuit), créatif (ils faisaient ce qu'ils voulaient, artistiquement parlant), et qu'en prime, c'était un geste pour l'environnement, puisque des matériaux qui se seraient retrouvés à la poubelle pouvaient avoir une seconde vie. Certains ont tout de même souligné la difficulté relative à la construction de certains objets (boucles d'oreille à base de blisters plastique notamment).

*Olivier, animateur au CAJ*

## Le suivi-évaluation, pour améliorer l'Agenda 21



L'évaluation est une phase à part entière de tout Agenda 21. Elle permet en effet d'identifier les atouts et les faiblesses de cette démarche,

puis, en fonction, de prendre de nouvelles décisions : s'appuyer sur les points forts, renforcer les actions efficaces, supprimer celles devenues obsolètes, en modifier d'autres... On parle alors d'amélioration continue. Avant toute chose, il est nécessaire de préparer le suivi-évaluation en se posant les questions suivantes :

- Qu'allons-nous évaluer ?
- Comment ? Avec quels indicateurs ?

Ce travail a été réalisé en hiver dernier, avec les membres des ateliers 21.

**Le résultat : un système de suivi-évaluation précis, défini collectivement avant même la validation du plan d'actions.**

### Et maintenant ?

Au cours des cinq prochaines années, les 33 actions du programme vont être mises en place. Pour vérifier leur bonne mise en œuvre, leur efficacité et contrôler l'avancée globale du programme, une évaluation annuelle sera réalisée. Cette évaluation se déroulera de la manière suivante :

- Un tableau de suivi, regroupant l'ensemble des indicateurs, est complété par la chargée de mission.

- Ces données, accompagnées d'une synthèse et de commentaires, sont envoyées aux membres du comité de suivi. **C'est le bilan annuel**

- Le comité de suivi se réunit. Ensemble, les membres du comité réfléchissent à comment améliorer l'Agenda 21, au vu du bilan. Cela peut se faire de multiples manières, par exemple, en renforçant et développant les actions particulièrement efficaces, en modifiant celles qui ne sont pas satisfaisantes, éventuellement en rajoutant de nouvelles... Le comité de suivi est force de propositions.

- Le Conseil Municipal étudie les propositions émises par le comité de suivi. Après validation, ces propositions sont mises en œuvre et font à leur tour l'objet d'un suivi-évaluation.

Aujourd'hui, plus de la moitié des actions sont engagées !

### LE COMITÉ DE SUIVI

Le comité de suivi est ouvert à tous les acteurs du territoire qui souhaitent participer au suivi. Les personnes impliquées dans une ou plusieurs actions sont tout particulièrement invitées à y participer.

### AIDEZ-NOUS

Améliorer votre bien-être est l'un des objectifs de l'Agenda 21. C'est pourquoi l'évaluation doit prendre en compte vos avis et vos ressentis. Pour ce faire, un questionnaire vous sera distribué une fois par an. Aidez-nous à évaluer notre Agenda 21 en y répondant.

### CONTACTEZ-NOUS

Si vous êtes intéressé pour participer, quel que soit la forme de cette participation, ou si vous souhaitez en savoir plus, contactez la chargée de mission Fanny Dunan.

Par téléphone :  
05 61 83 60 19

Par mail :  
agenda21@flourens.fr  
Ou directement en mairie

## Comment participer ?

Aujourd'hui avec la mise en œuvre du programme d'actions et son suivi, il existe de nombreuses manières de participer.

### Participer au suivi

**Vous souhaitez contribuer à dessiner l'avenir de Flourens ? Vous souhaitez participer à la vie communale ? Vous souhaitez en savoir plus sur les projets en cours ? Vous souhaitez donner votre avis ?**

Le comité de suivi est une instance participative, à laquelle toute personne vivant ou travaillant sur la commune est invitée. Elle a pour mission de suivre et d'évaluer l'avancée et le déroulement de l'Agenda 21, et d'émettre des propositions pour l'améliorer.

La participation au comité de suivi n'est pas contraignante : celui-ci se réunit une fois par

an. C'est une expérience enrichissante qui permet de suivre de près un projet dans son ensemble, d'être au cœur des réflexions et de participer à la vie politique communale.

### Participer à une action

Certaines actions doivent encore faire l'objet d'une réflexion, afin de préciser les modalités de leur mise en œuvre. D'autres, quant à elles, vont nécessiter une forte participation citoyenne pour pouvoir être concrétisées.

**Une des actions du programme vous intéresse ? Vous souhaitez y participer ? Faites-nous le savoir !**

Et n'oubliez pas, venir aux soirées et animations de l'Agenda 21 c'est également une forme de participation...

# L'Agenda 21 flourensois n'est pas une démarche isolée

Toutes les collectivités territoriales peuvent réaliser un Agenda 21, sur la base du volontariat.

En 2002, la **Région Midi-Pyrénées** a été la première région française à se lancer dans une telle démarche. Après avoir obtenu la reconnaissance officielle en 2007, le programme d'actions quinquennal a été mis en œuvre, puis a fait en 2012, l'objet d'un bilan. Aujourd'hui, la Région Midi-Pyrénées élabore un deuxième programme d'actions, dans un souci d'amélioration continue.

Pour faire valoir ses droits et défendre ses intérêts, la commune de Flourens participe à la concertation de ce deuxième Agenda 21.

En 2012, la **Communauté Urbaine de Toulouse Métropole** a élaboré avec la ville de Toulouse un PCET : Plan Climat Energie Territorial. Ce programme d'actions constitue le « volet climat » de l'Agenda 21. Les deux démarches se ressemblent : le PCET est lui aussi issu d'une démarche participative, cohérente et transversale, qui vise une amélioration continue grâce à un suivi-évaluation. Par contre, à la différence de l'Agenda 21, le PCET a un caractère obligatoire pour les collectivités de grandes tailles.

L'élaboration de ce PCET, en même temps que l'Agenda 21 de Flourens, a été une réelle opportunité. Notre Agenda 21 a ainsi pu s'inscrire dans une politique supra-territoriale en totale cohérence avec cette démarche.

La commune a fortement participé à la construction du PCET, et a contribué en inscrivant dans le Plan Climat 7 fiches d'actions propres à Flourens, dont certaines appartiennent également à l'Agenda 21.

Enfin, de nombreuses communes du département sont également en démarche Agenda 21, et notamment certaines communes voisines (Balma, Saint-Orens de Gameville, Labège, etc.). La commune de Flourens communique grandement avec ces communes en Agenda 21, pour échanger sur nos différentes pratiques et partager nos retours d'expériences.

Ainsi il existe de nombreux Agendas 21, à différentes échelles territoriales. L'objectif est que ces différentes démarches s'enrichissent mutuellement, se profitent les unes aux autres et soient élaborées dans une recherche de cohérence maximale.

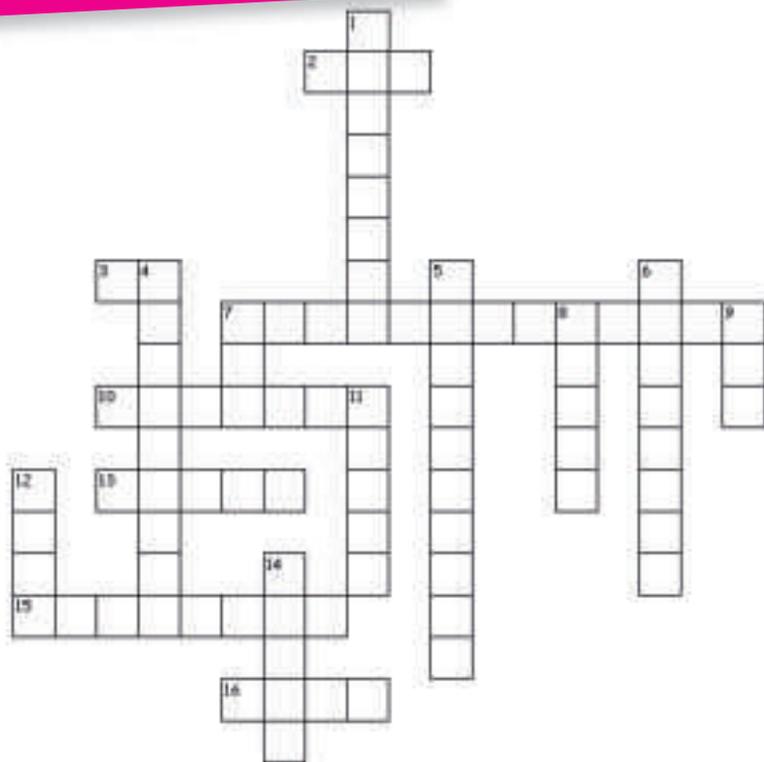


## Les mots croisés de l'Agenda 21 !

### CITATION

« Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous des membres de l'équipage. »

*Marshall McLuhan, sociologue et philosophe canadien*



#### Horizontal

- 2 Sert pour le verre quand il est vert
- 3 C'est bio !
- 7 Technique permettant de visualiser les déperditions de chaleur des bâtiments
- 10 Ils peuvent être publics, familiaux, ou partagés
- 13 Dispositif de lutte biologique
- 15 Peuvent être ravageurs ou auxiliaires
- 16 37 communes dont Flourens

#### Vertical

- 1 Enlever les déchets, pour plus de propreté
- 4 Science ou sentier
- 5 Processus de dégradation des matières organiques
- 6 Processionnaire, elle nuit aux pins
- 7 Système de transport en commun desservant Flourens
- 8 Celui des bâtiments municipaux est énergétique
- 9 Éducation au Développement Durable
- 11 Etape à venir de l'Agenda 21
- 12 Les familles à Energie Positive en font un
- 14 Pour ne pas jeter, le CAJ en fait son projet

### Quizz spécial déchets

- **Combien de fois peut-être recyclé une canette en aluminium ?**  
 1 fois ;  10 fois ;  à l'infini
- **Combien de temps met un chewing-gum à se dégrader dans la nature ?**  
 1 an ;  5 ans ;  10 ans
- **Combien de nourriture non consommée et encore emballée est jetée par an et par habitant ?**  
 3kg ;  7kg ;  20 kg
- **Combien faut-il de bouteilles en verre pour fabriquer 12 bouteilles en verre ?**  
 9 ;  12 ;  16